

Chargée

15 mars 1939

Messieurs Robinot Frères & Cie., Emballeurs, Grand Palais, Porte B,  
P a r i s 8e

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 13 mars nous nous permettons de vous informer que nous venons de rembourser à M. le Maire de Vannes un chèque de Frs. frq. 772.10. M. le Maire s'est adressé à nous, et nous avons trouvé mieux le contenter tout de suite au lieu de nous servir de vous comme intermédiaire.

Nous allons régler également par un paiement direct à Atlantic Transports la facture du 3 février pour le transport Delacroix Paris-Zurich, Frs. Frq. 9977.50.

Quant à votre facture de Frs. frq. 17083.80, nous avons constaté que vous n'êtes pas la maison d'expédition la meilleure marché, et nous ne sommes pas mécontents de ce que ce ne sera pas à nous que vous aurez à mettre en compte le retour de la plus grande partie des envois Delacroix. Il a été en effet convenu que la Kunsthalle de Bâle prendra la plus grande partie de notre exposition après que celle-ci sera close à Zurich. Il ne sera donc pas nécessaire que vous vous occupiez déjà maintenant du wagon pour le retour des toiles et dessins, parce que l'exposition de Bâle durera probablement jusqu'à vers le milieu du mois de mai et qu'il dépendra entièrement de la Kunsthalle de Bâle de quelle façon et par quelle maison l'expédition Bâle-Paris et la répartition des oeuvres aux propriétaires à Paris et en province sera faite. Nous avons informé toutefois la Kunsthalle de Bâle que s'est vous qui avez été chargés de l'expédition à Zurich.

Pour régler votre facture de frs. frq. 17083.80 nous joignons à cette lettre un chèque de cette valeur. Un catalogue illustré de notre exposition vous est adressé comme imprimé par le même courrier.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués,

KUNSTHAUS ZUERICH  
Le Directeur

1 chèque Frs. 17083.80  
No. 434261/611026 S.A. Leu & Cie.  
sur Crédit Commercial de France

par le même courrier: 1 catalogue illustré